



## PROGRAMME DE SOUTIEN AUX MUNICIPALITÉS EN PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ (PSM) 2022-2024

### SECTION 1 – RAPPEL DES NORMES DU PROGRAMME

Le Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité (PSM) offre de l'aide financière aux organisations municipales de moins de 100 000 habitants et aux communautés autochtones qui souhaitent améliorer la sécurité de leur localité en mettant en place des actions préventives adaptées à leur réalité. Le PSM vise à contrecarrer l'émergence ou l'aggravation de problèmes sociaux et à prévenir la criminalité.

Les objectifs poursuivis par le programme sont les suivants :

- amener les milieux à se doter de plans de sécurité leur permettant de coordonner leurs efforts en matière de prévention de la criminalité;
- améliorer les services de prévention de la criminalité, de soutien et de protection offerts aux citoyens dans un milieu;
- faciliter la prise en charge par les acteurs locaux des situations problématiques compromettant la sécurité des citoyens sur leur territoire;
- intégrer la prévention de la criminalité aux services de proximité offerts aux citoyens dans une perspective de développement durable;
- favoriser la participation et l'engagement des citoyens et des groupes qui les représentent dans un souci d'équité intragénérationnelle et intergénérationnelle ainsi que d'éthique et de solidarité sociales.

Ultimement, les résultats généraux attendus du PSM sont la prévention et l'atténuation des situations problématiques susceptibles de compromettre la sécurité des citoyens sur le territoire des organisations participantes.

**Le projet ne devra pas se substituer aux actions déjà en place dans le milieu** ou les dupliquer, mais pourra bonifier l'offre de services existante. En outre, les projets subventionnés dans le cadre d'un autre programme du ministère de la Sécurité publique (MSP) doivent démontrer la complémentarité des différentes aides financières accordées.

Les activités de prévention générale ou primaire, comme les ateliers en milieu scolaire et les campagnes de sensibilisation, **ne sont pas admissibles**, à moins de poursuivre des objectifs démontrés de détection de problématiques particulières et de référence auprès d'organismes spécialisés.

### SECTION 2 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

**Nom de l'organisation :**

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Adresse courriel :

**PERSONNE RESPONSABLE DE LA DEMANDE<sup>1</sup>**

Nom :

Titre :

Téléphone :

Adresse courriel :

<sup>1</sup> Prenez note qu'il s'agit de la personne au sein de l'organisation qui sera désignée pour administrer le protocole d'entente ainsi que toute documentation relative à la reddition de comptes et au renouvellement de l'aide financière.

## AIDE FINANCIÈRE DEMANDÉE POUR L'AN 1 DU PROJET

Contribution financière du MSP :

Contribution financière de l'organisation et de ses partenaires (le cas échéant) :

## SECTION 3 – GRILLE D'AUTOÉVALUATION DU BÉNÉFICIAIRE<sup>2</sup>

Critères d'admissibilité	OUI/NON
Nous sommes une organisation admissible au programme, soit : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une municipalité, une ville ou une municipalité régionale de comté</li> <li>- un conseil de bande ou un village nordique.</li> </ul>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Nous sommes en mesure de démontrer, résolution du conseil municipal à l'appui, une contribution financière suffisante pour mener le projet à terme, soit 20 % des frais du projet.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<b>Admissibilité du projet</b>	
Notre projet répond aux objectifs spécifiques du programme.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Nous nous inscrivons en complémentarité ou en bonification des activités en place dans notre communauté.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Nous avons l'appui d'organismes de notre milieu.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Nous, ainsi que les travailleurs des organismes partenaires, adhérons à un code d'éthique.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Le projet déposé inclut majoritairement des activités de prévention secondaire.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

## SECTION 4 – PRÉSENTATION DU BÉNÉFICIAIRE

Présentez sommairement le contexte de la demande d'aide financière, la problématique de sécurité sur votre territoire ainsi que les principaux objectifs poursuivis par ce projet.

2. une réponse négative à l'un des critères d'admissibilité de cette grille amènera un refus automatique de votre demande de financement.

Démontrez la pertinence de la demande d'aide financière au regard de votre planification locale, régionale ou territoriale ainsi que votre capacité à réaliser le projet.

## SECTION 5 – RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET

Résumez votre projet (6 lignes maximum)

*En quoi consiste le projet? À qui s'adresse-t-il? Pourquoi? Quels sont ses objectifs?*

Présentez l'ampleur de la problématique dans votre milieu.

*Ex. : Comment la problématique se déploie-t-elle? Quelles sont les conséquences perçues? Quels sont les besoins du milieu ciblé? Quelles sont les données disponibles?*

Indiquez la clientèle cible du projet.

Indiquez le territoire ciblé par le projet ainsi que les milieux couverts.

Énumérez les principales activités du projet

### SECTION 6 – RENSEIGNEMENTS SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Prenez note que les objectifs énumérés dans cette section seront intégrés dans l'entente de financement et que les redditions de compte seront réalisées en fonction des résultats attendus. La présente demande de financement est d'une durée de deux ans; toutefois, seuls les objectifs pour la première année doivent figurer dans le tableau ci-dessous. Énumérez les activités à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif.

Objectifs pour la première année	Moyens	Échéancier des moyens	Résultats attendus

### SECTION 7 – RENSEIGNEMENTS SUR LES PRINCIPAUX PARTENAIRES

Indiquez les principaux partenaires ainsi que leur contribution au projet pour lequel vous demandez une aide financière. Seules les lettres d'appui des partenaires participant directement à la mise en œuvre des activités prévues sont requises.

Noms des partenaires	Nature de la contribution

### SECTION 8 – BUDGET PRÉVU AN 1

Indiquez le budget uniquement pour la première année du projet. Vous pouvez vous référer au *Guide de présentation d'une demande d'aide financière*<sup>3</sup>. Détaillez vos dépenses.

Postes budgétaires	Montants demandés au MSP	Contribution de l'organisme et de ses partenaires	Total
<i>Ex. : Salaire intervenant(e) 1</i>	<i>Ex. : 55 000 \$</i>	<i>Ex. : 10 000\$</i>	<i>Ex. : 65 000\$</i>
<b>TOTAL</b>			

\* Une contribution minimale de 20 % des dépenses annuelles admissibles est exigée de la part du bénéficiaire. Elle peut provenir de ses partenaires. Cette contribution peut provenir d'une subvention octroyée par une organisation publique autre que le MSP ou prendre la forme

<sup>3</sup> Voir le *Guide de demande financière du PSM*.



de ressources financières, humaines ou matérielles, dans la mesure où le cumul des aides financières publiques reçues pour la mise en œuvre du projet ne dépasse pas la valeur réelle des dépenses admissibles.

## SECTION 9 – DOCUMENTS À ANNEXER

Annexez à la présente demande d'aide financière les documents suivants :

- Une politique de la famille et des aînés, etc. (pour une demande de financement du volet 1);
- un diagnostic local de sécurité et un plan d'action (pour une demande de financement du volet 2);
- quelques statistiques d'interventions (pour une demande de financement du volet 2 axé sur du travail de rue);
- le certificat de secourisme de chaque intervenant(e) pour une demande de financement du volet 2 axé sur des activités après-école);
- une résolution de l'administration municipale ou du conseil de bande faisant mention de la contribution financière de l'organisation **pour les deux ans du programme** et désignant une personne responsable de la demande d'aide financière;
- Une lettre de soutien de chacun des principaux partenaires mentionnant leur contribution à votre projet.

Les sommes allouées tiendront compte du budget disponible dans le cadre du PSM 2022-2023 et de l'analyse de votre démarche en prévention de la criminalité.

## SECTION 10 – DÉCLARATION

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ (nom complet en caractères d'imprimerie),  
confirme que :

- Les renseignements fournis dans cette demande et les documents annexés sont complets et véridiques;
- Les règles et les modalités du *Guide de présentation d'une demande d'aide financière* ont été consultées et prises en compte;
- Toute l'information nécessaire à l'analyse de cette demande a été transmise au MSP;
- Le dépôt de la présente demande d'aide financière n'entraîne pas nécessairement son financement.

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne autorisée  
par voie de résolution

\_\_\_\_\_  
Titre

\_\_\_\_\_  
Date

### Demande de renseignements :

Communiquez avec la Direction des programmes par courriel à [prevention.criminalite@msp.gouv.qc.ca](mailto:prevention.criminalite@msp.gouv.qc.ca).

### Dépôt des documents demandés :

La date limite pour soumettre la documentation demandée est le 15 juillet 2022 à la même adresse que vos demandes de renseignements.

Un accusé réception vous sera transmis lorsque le MSP traitera votre demande. Toutefois, en raison de la quantité de demandes d'aide financière reçues, il se peut qu'il y ait un délai important entre la réception et le traitement de votre demande.